

BTS ACS'AGRI & BP JEPS Equitation

BI-QUALIFICATION BTSA ACS'AGRI
COUPLED AU BPJEPS ÉQUITATION

La biqualification **BPJEPS Équitation (niveau 4) – BTS ACS'AGRI (niveau 5)** est la formation idéale pour se préparer aux fonctions de responsable d'une structure hippique sous régime agricole et à l'enseignement de l'équitation.

OBJECTIFS

L'ambition de la bi-qualification est de former des professionnels du secteur hippique sensible aux questions agricoles, intégrés dans leur territoire, conscient de l'importance des problématiques liées à l'environnement, au bien-être animal et compétent sur la gestion d'entreprise sous statut agricole.

DÉROULEMENT

L'emploi du temps est adapté tout au long du cursus sur le temps scolaire, 4 jours en BTS et 1 jour en BP JEPS.

La formation a lieu sur le site de Kernilien, dans une structure de qualité rénovée en 2016. Les étudiants sont intégrés dans un groupe d'apprentis et BP JEPS. Ils suivent le calendrier de formation en 2 ans à raison d'une journée par semaine (vendredi en 1^{ère} année et le jeudi en 2^{ème} année).

POUR QUI ?

- issus de terminale technologique STAV ou STG, de terminale scientifique, de terminale professionnelle CGEA, CGEH ou d'autres cycles de formation préparant au baccalauréat
- qui s'intéressent au monde de l'agriculture et de l'équitation
- qui souhaitent enseigner l'équitation
- qui souhaitent acquérir un diplôme de niveau 5 avant d'envisager une poursuite d'études

LES ATOUTS DE KERNILIEN

Fort de sa longue expérience dans les formations hippiques et de ses installations de grande qualité, le lycée agricole de Kernilien propose ce cursus aux étudiants :

• **BTSA ACS'AGRI bi-qualification BPJEPS Équitation** : la formation idéale pour devenir moniteur et gérer une structure équestre

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation BPJEPS Équitation est de 9 114€ pour les 2 années (*hors frais éventuels d'internat et de demi-pension*). Les frais de déplacement ne sont pas compris dans ce coût.

Une mensualisation est possible.

Le contenu de l'enseignement

- **BC1** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animations dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation.
- **BC2** : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation.
- **BC3** : Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation du travail de la structure.
- **BC4** : Assurer le suivi, la gestion, l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres.

LES STAGES

entre 12 et 16 semaines sur deux ans

- Huit semaines dans une exploitation agricole (*support du rapport de stage, soutenu en fin de formation*)
- Quatre semaines en entreprise ou organisme liés au domaine agricole, en France ou à l'étranger
- Une semaine de stage sur l'exploitation du lycée (*service de ferme*)
- La majorité sur le temps scolaire

LES STAGES EN BPJEPS Équitation :

- Tous les samedis pendant la période scolaire
- Cinq à six semaines sur les vacances scolaires



COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription en BTSA ACS'AGRI se fait dans le cadre de la procédure « ParcourSup ». L'inscription pour la biqualification BPJEPS Équitation se fait auprès de l'établissement et nécessite :

- Une lettre de motivation,
- Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités Équestres
- Une attestation de formation aux premiers secours (*PSC1 ou équivalent*)
- La réussite aux tests des exigences préalables à l'entrée en formation



En savoir plus sur la bi-qualif

